CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E59543** **VALABLE JUSQU'AU** **10/07/2027**

ÉDITÉ LE 05/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 27/11/1979

Raison sociale : ARTEBAT

Forme juridique : SA
DEPUIS LE 18/10/2024

Capital : 182 588

ZONE INDUSTRIELLE
62217 BEAURAINS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ARRAS

Siret : 317 481 828 00026

Code NACE : 4120B

Numéro caisse de congés payés : 23 973

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 4223075004

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 4223075004

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Téléphone : 03 21 55 40 10 **Fax :** 03 21 55 01 07

Portable : 06 08 42 08 64

Responsabilité légale :
BRUN MARIE-CHANTAL ADMINISTRATEUR / ROBAS AURELIE ADMINISTRATEUR / JOVENET BERNARD PRÉSIDENT CONSEIL D'ADMINISTRATION

Site Internet :

E-mail : contact@artebat.fr

Effectif moyen : 38 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 3 410 000 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2112	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité confirmée)	38	13/06/2024
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

05/06/2026 10:09

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.